

Lundi 5 juillet 2021

## Ecole St Adrien : préparation de la rentrée 2021

Madame, Monsieur, chers parents,

Notre année scolaire touche à son terme et les vacances s'annoncent... De notre côté nous souhaitons d'ores et déjà vous communiquer un certain nombre d'informations relatives à la rentrée 2021.

Avant de détailler ces informations, nous tenons à attirer votre attention sur deux points :

❶ **Prenez le temps de lire attentivement cette circulaire : elle annonce une série d'informations et de changements pour la rentrée 2021** tant au niveau de la prérentrée qu'au niveau de l'organisation d'année (règlement intérieur, cantine, garderie...).



❷ Bien évidemment une part des informations données est susceptible d'évoluer d'ici la rentrée au regard des mesures sanitaires qui pourraient s'appliquer. A ce stade, nous projetons une rentrée dans des « conditions ordinaires » notamment au niveau des horaires.

Rentrée 2021

### Avant la rentrée des classes :

\* **Livres ARBS et fournitures scolaires<sup>1</sup> : Lundi 30.08 de 8h15 à 12h30 et 13h30 à 17h pour l'ARBS, jusqu'à 17h30 pour les fournitures :**

- Les **fournitures** commandées via l'APEL sont à retirer dans le grand gymnase. (cf. information communiquée précédemment).
- Votre pack de **livres ARBS**, dans les locaux de l'école. (A commander sur le site de l'ARBS : cf. flyer joint).

\* **Mardi 31.08 entre 17h et 18h30** : visite de l'école pour les nouvelles familles. Cette visite sera assurée par l'APEL (l'association des parents d'élèves). Ce soir-là, afin d'assurer un accueil de qualité, 3 créneaux seront programmés. Les nouvelles familles recevront l'horaire précis la semaine du 23 août.

\* **Mercredi 1<sup>er</sup> septembre matin** : accueil des familles de l'école. **Ce matin-là, tous les élèves pourront, s'ils en ont le souhait et la possibilité, passer à l'école accompagnés par un adulte.** L'idée de ce



<sup>1</sup> Fournitures scolaires et livres ARBS : uniquement pour les familles ayant effectué la commande dans les délais.

temps est très simple : il s'agit de donner la possibilité aux élèves de faire connaissance avec leur enseignant(e), de découvrir la classe où ils seront scolarisés, de poser les dernières questions avant la rentrée... Pour les parents, ce sera l'occasion de faire connaissance avec l'enseignant(e) et de recevoir le livret d'année<sup>2</sup>.

Afin d'éviter une trop forte affluence ce matin-là, des créneaux horaires seront préalablement définis et communiqués aux parents la semaine du 23 août.

## ✕ La rentrée des classes :

**La rentrée des élèves est fixée le jeudi 2 septembre 2021.**

- Ce jour-là, l'école sera ouverte à partir de 8h.
- Les listes des classes, du CE1 au CM2, seront affichées sur les fenêtres du bâtiment à gauche dans la cour.
- L'enfant attendra ensuite devant sa liste de classe.  
L'enseignante l'accueillera dès **8h15** pour monter en classe à 8h25.

Attention : rentrée décalée pour les CE1.

[Les élèves de CE1 seront accueillis à 8h45 pour une entrée en classe à 9h.](#)

Quelques évolutions en 2021-2022 :

- A compter de septembre 2021, le règlement unique de l'école donnera place à deux règlements distincts : le règlement des élèves et le règlement intérieur de l'établissement.  
Le règlement des élèves a été retravaillé cette année au sein du conseil des élèves avec la participation de toutes les classes. Il figurera dans le carnet d'écopier.  
Le règlement intérieur est le fruit d'une réflexion menée au sein du conseil d'établissement. Il s'agit d'un document définissant le cadre dans lequel s'inscrivent les relations entre l'école et la famille. Vous pouvez d'ores et déjà en prendre connaissance (cf. documents joints à cette circulaire).
- Concernant la cantine, à partir de la rentrée prochaine, nous offrirons la possibilité de choisir entre deux formules :



<b>Formule 1 – Formule standard</b>	<b>Formule 2 – Formule de substitution</b>
<i>L'entrée du jour</i>	L'entrée du jour
<i>Le plat du jour (pouvant contenir viande, poisson, œufs, galette végétarienne)</i>	Un plat (nécessairement sans viande : poisson, œufs, galette végétarienne...)
<i>Le dessert du jour</i>	Le dessert du jour
<i>Pain + eau</i>	Pain + eau

↳ la seule différence porte sur la composante protéique.

**Il s'agira d'un choix à l'année** (et non d'un choix au jour le jour).

Une fois le choix effectué par les parents, les élèves, lors du passage au self, seront servis exclusivement en fonction de la formule définie.

<sup>2</sup> Pour les parents non présents le 1.09, le livret sera remis à l'aîné le jour de la rentrée.

C'est la commission restauration qui est à l'origine de ce changement. Il permettra de mieux gérer les quantités préparées et réduire ainsi le gaspillage alimentaire.

- Concernant la garderie de l'école, deux changements à la rentrée prochaine :
  - L'école ouvrira ses portes dès 7h30 (au lieu de 7h45 cette année) et mettra en place une garderie pour tous les élèves présents sur le créneau 7h30-8h. Cette garderie se vivra dans la salle des Petits Gourmands et sera facturée aux familles (cf. document « informations étude et garderie »).  
A partir de 8h, il n'y a plus de garderie mais un accueil de tous les élèves sur la cour de récréation.  
A noter aussi :  
A 7h30, l'accès avenue du Bois n'est pas ouvert. Celui-ci l'est à partir de 7h45.
  - Le soir, la garderie sera prolongée jusqu'à 18h25 (au lieu de 18h cette année). Nous avons effet tenu compte des demandes des familles et des résultats de l'enquête menée en avril dernier<sup>3</sup>. Du fait, les tarifs évoluent également : nous passerons d'un mode de calcul unitaire à un mode de calcul forfaitaire (cf. document « informations étude et garderie »).

#### Quelques dates à retenir

#### [Les réunions de parents \(en présentiel\) :](#)

- Les CE1 : le mardi 28 septembre de 18h30 à 20h
- Les CE2 : le mardi 14 septembre de 18h30 à 20h
- Les CM1 : le lundi 20 septembre de 18h30 à 20h
- Les CM2 : le jeudi 30 septembre de 18h30 à 20h

#### [La messe de rentrée \(pour l'ensemble scolaire\) :](#)

- Samedi 18 septembre à 11h15

#### [Les photos de classes et individuelles :](#)

- Vendredi 10 septembre : Journée

#### [Réunion APEL école :](#)

- Mardi 7 septembre : soir

#### Démarches à effectuer avant le 20 août

Pour que nous puissions préparer au mieux la rentrée de septembre, **nous vous demandons de bien vouloir renseigner un formulaire en ligne (jotform) par enfant avant le 20.08.2021 :**

Ce formulaire porte sur deux aspects :

- ❶ La restauration (choix entre menu standard et menu de substitution) :

<sup>3</sup> L'enquête menée auprès des familles fait apparaître que, au global, plus de 70 enfants pourraient être concernés par l'extension de l'horaire de garderie.

**Même si votre enfant n'est pas inscrit à la cantine, nous vous demandons de bien vouloir compléter ce formulaire.** Cela nous permettra de gérer un éventuel repas occasionnel. Pour les parents séparés, nous les invitons à se concerter préalablement et à ne remplir qu'un seul formulaire.

② Les autorisations de sortie, l'étude et la garderie :

[Cliquez ici pour accéder au formulaire](#)

**Ce formulaire sera à compléter en ligne avant le 20 août. Pensez également à l'imprimer, le signer et nous remettre une copie lors de la rentrée des classes.**

Informations diverses :
-------------------------

Le secrétariat de l'école sera fermé du 9 juillet (soir) au 23 août (matin).

Durant l'année scolaire, de nombreuses circulaires vous parviendront **via ECOLE DIRECTE. Merci de consulter très régulièrement votre compte.**

Un identifiant et un mot de passe seront transmis aux nouvelles familles début septembre.

[Tous les documents de rentrée sont également disponibles en ligne :](#)  
[www.saintadrien-lasalle.fr](http://www.saintadrien-lasalle.fr)

Merci de votre confiance.

Soyez assurés de notre dévouement.

Nous vous souhaitons de très belles vacances.

François BOEKTAELS, chef d'établissement et l'équipe pédagogique.